



## **Compte-rendu du Comité Syndical Séance du 24 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre du mois de mars à 18 h 00, se sont réunis à la salle Saint-Joseph de la Madeleine les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de M. Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le 18 mars 2021.

Étaient présents : Nicolas CRIAUD ; Denis LENORMAND ; Caroline LEBEAU ; Jean-Noël DESBOIS ; Claude BODET ; Roger COUE ; Nicolas AMBROSINI ; Jean-Claude DENIE ; Robin BERCEGEAY

Était également présent : Thomas LEMONNIER (responsable administratif et financier du Syndicat)

Étaient excusés : François FONTAINE ; Catherine RICHOMME ; Karine MARTIN (Receveur municipal)

Secrétaire de séance : Jean-Noël DESBOIS

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2020**

Jean-Noël DESBOIS indique une faute d'orthographe au 5<sup>ème</sup> paragraphe de la première délibération : « Les élus des délégations travaux et scolaires... ». Cette faute a été corrigée dans le P.V.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **1 – Reprise anticipée et affectation des résultats 2020 – Budget Principal**

VOTE : UNANIMITE

### **2 – Reprise anticipée et affectation des résultats 2020 – Budget Annexe vente d'électricité**

VOTE : UNANIMITE

### **3 - Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Principal**

VOTE : UNANIMITE

### **4 - Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Annexe vente d'électricité**

VOTE : UNANIMITE



## 5 – Subventions de fonctionnement aux associations 2021

### ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nom de l'association	Subvention sollicitée en 2021	Subvention accordée en 2021
<b>Association des Métais</b>	6 000,00 € (Loyer + charges) 3 000,00 € (Besoins de fonctionnement)	<b>9 000,00 €</b>
<b>Comité des fêtes</b>	850,00 €	<b>850,00 €</b>

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Subvention sollicitée en 2021	Subvention accordée en 2021
<b>AS la Madeleine Basket</b>	4 600,00 €	<b>4 600,00 €</b>
<b>AS la Madeleine Football</b>	13 000,00 €	<b>11 634,00 €</b>
<b>AS la Madeleine Gymnastique</b>	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>La Madeleine aux Sports</b>	2 000,00 €	<b>1 977,25 €</b>

VOTE : UNANIMITE

## 6 – Budget Principal 2021 – Pertes sur créances irrécouvrables – Créances éteintes

VOTE : UNANIMITE

## 7 – Convention d'utilisation des centres aquatiques de Cap Atlantique et de facturation de dépense résiduelle du transport des élèves pour les établissements du 1<sup>er</sup> degré

VOTE : UNANIMITE

## 8 – Convention de mise à disposition des services du Sydela dans le cadre de la réalisation d'un audit énergétique sur l'école maternelle Jean de la Fontaine

VOTE : UNANIMITE